

Légende

URBANISME

- Espace en mutation
- Alignement par rapport aux emprises publiques (à respecter)

Passages piétons ouverts au public

- A maintenir
- A poursuivre
- Implantation d'immeuble (imposée)

ARCHITECTURE ET PETIT PATRIMOINE

- Bâti d'accompagnement
- Immeuble de qualité
- Edifice remarquable
- Bâti discordant depuis l'espace public ou un cône de vue à améliorer, à rétablir, selon les disposition d'origine
1- enveloppe discordante ; 2-baie inappropriée; 3- ajout disgracieux; 4-hors gabarit
- Empreinte du rempart primitif supposé
- Empreinte de l'ancien rempart attesté
- Rempart attesté visible
- Vestige archéologique
- Petit patrimoine
- Clôture : mur et/ou grille (à conserver)
- Portail, Porche repéré (à conserver)

AMENAGEMENT ET PAYSAGE

- Espace public, privé, vu depuis le domaine public à requalifier
- Espace privé de qualité, vu depuis le domaine public (maintenu)
- Cour, jardin végétalisé, favorisant la trame verte (maintenu)
- Jardin-terrasse favorisant la trame verte (maintenu)
- Masse végétales d'intérêt paysager (maintenues)
- Ensemble végétal structurant

Cône de vue

- Cône de vue lointain, remarquable (protégé)
- Point de vue rapproché majeur (protégé)